



ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Affaire suivie par :

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sylvain André

IA IPR- Biotechnologies – Génie biologique-

Mélanie Perrin

IA-IPR Physique –Chimie

Chefs de mission pour l'EDD

Emmanuelle Lemiale

Pilote du CAESCE

Sophie Canteloube

IA IPR- SVT

Responsables académiques EPSa

Tél. 02 38 79 39 10

Mél :

Sylvain.Andre@ac-orleans-tours.fr

Mélanie.Perrin@ac-orleans-tours.fr

elemiale@ac-orleans-tours.fr

sophie.canteloube@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint Etienne

45043 Orléans cedex 1

RECTORAT

Orléans, le 13 janvier 2026

Le Recteur de la région académique Centre-Val de
Loire

Recteur de l'académie d'Orléans-Tours,
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école,
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Organisation académique du Label E3D (École/Établissement en démarche de développement durable) et du label Édu Santé (École/Établissement en démarche d'École promotrice de santé).

PJ : Les trois dossiers de candidature ainsi que le guide et ses annexes : le dossier commun

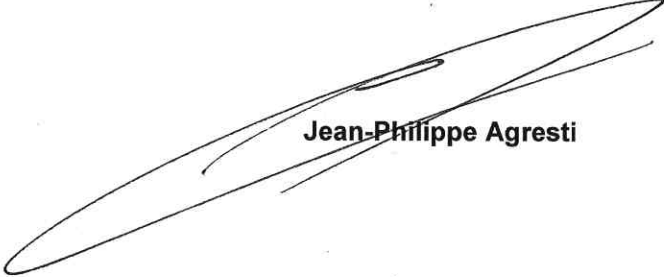
E3D/Édu Santé premier degré et second degré, et le dossier E3D de territoire.

L'École joue un rôle clé pour comprendre les enjeux écologiques et développe la capacité d'agir des élèves. Elle est également un acteur majeur dans la promotion d'une approche globale et positive de la santé, au service de la réussite de chaque élève. Votre engagement, à travers l'initiation ou le développement de projets dans vos écoles et établissements, s'inscrit pleinement dans cette dynamique, que ce soit dans le cadre de l'éducation au développement durable (EDD) ou de l'École promotrice de santé (EPSa). Je tiens à vous en remercier chaleureusement.

Ces initiatives sont reconnues et valorisées au sein de notre académie, notamment par la labellisation E3D (établissement en démarche de développement durable), en place depuis 2013, et par l'attribution du label Édu Santé. Pour l'année 2026, les comités académiques dédiés à l'EDD et à l'EPSa renouvellent leur appel à mentions via un dossier commun, croisant les thématiques du développement durable et de la santé. Cet appel vise à renforcer l'impact de ces démarches transversales. Une mention académique E3D et/ou Édu Santé sera attribuée aux établissements engagés, selon des critères nationaux détaillés dans le guide joint à ce courrier. Par ailleurs, un dossier spécifique est proposé pour les « territoires éducatifs » EDD, mettant en lumière les collaborations entre plusieurs écoles et établissements, ainsi qu'avec des acteurs locaux, pour des actions communes en faveur du développement durable.

Le réseau des professeurs ressources EDD/EPSa reste à votre disposition pour accompagner vos équipes. En 2026, des créneaux de visioconférence seront à nouveau organisés pour vous aider dans la constitution de vos dossiers. Toutes les informations utiles sont disponibles dans le guide joint. Je vous invite donc à soutenir les actions menées par vos équipes et à valoriser leur engagement en

répondant à cet appel double : vous pouvez manifester l'engagement de l'établissement en sollicitant l'une, l'autre, ou les deux mentions. Ces éducations transversales sont en effet des leviers essentiels pour donner du sens aux enseignements et à la vie scolaire, tout en favorisant l'intégration et la cohérence des apprentissages.



Jean-Philippe Agresti